

CARTE AFFAIRES VISA DESJARDINS

Date du relevé	Jour	Mois	Année	AA AAF AFF
	30	06	2025	

Date d'échéance	Jour	Mois	Année
	25	07	2025

NUMÉRO DE COMPTE
4530 92** **** 3007

Nouveau solde courant
1 272,46

Paiement dû
50,00

BRIGITTE TOUPIN
A/S MARIE-FRANCE BRISSON
2195 RUE PRINCIPALE
SAINTE-ELISABETH QC J0K 2J0

Le montant versé sera appliqué à votre solde courant

Montant versé

Attention : le nouveau solde sera prélevé automatiquement le 25 juillet 2025.

DATE DU RELEVÉ Jour 30 Mois 06 Année 2025

Page : 1

DESCRIPTION DES TRANSACTIONS COURANTES

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numéro de transaction	Description	Montant
Transactions effectuées avec la carte de : BRIGITTE TOUPIN				
11 06	11 06	001	CPC / SCP 274739	SAINTE-ELISABQC 570,28
23 06	23 06	002	Adobe Inc	San Jose CA 358,58
23 06	23 06	003	DOLLARAMA #1228	ST-FELIX-VALOQC 3,16
23 06	23 06	004	PATRICK MORIN 06	SAINT-FELIX-DQC 78,02
25 06	25 06	005	TENAQUIP LIMITEE	SENNEVILLE QC 262,42
Total				1 272,46

AVIS IMPORTANT

Nous vous rappelons que vous devez acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance afin de conserver le taux d'intérêt annuel régulier qui est déterminé selon la formule de calcul prévue à votre contrat (actuellement 13,45 %). Si vous omettez d'acquitter le paiement minimum requis, les frais de crédit seront calculés au taux annuel de 19,90 % sur votre solde. Toutefois, dès que votre compte sera à jour, vous récupérerez automatiquement le taux d'intérêt annuel régulier.

MESSAGE

TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL :	13,45%
SOLDE PRÉCÉDENT	0,00
PAIEMENTS / CRÉDITS	- 0,00
ACHATS / DÉBITS	+ 1 272,46
AVANCES DE FONDS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR ACHATS	+ 0,00
FRAIS DE CRÉDIT SUR AVANCES DE FONDS	+ 0,00
NOUVEAU SOLDE	<u>1 272,46</u>
PAIEMENT MINIMUM SUR LES TRANSACTIONS COURANTES	50,00
MONTANT EN SOUFFRANCE	+ 0,00
PAIEMENT DÛ	<u>50,00</u>

LIMITE DE CRÉDIT

2 500

MONTANT VERSÉ

,

DATE D'ÉCHÉANCE

25 07 2025

Attention :
Le nouveau solde sera prélevé automatiquement le 25/07/2025